



Être accompagné

Former

LE DISPOSITIF CYBERSÉCURITÉ

UNE SOLUTION POUR FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DE PRATIQUES EN PROTECTION DES DONNÉES INFORMATIQUES DANS VOTRE ENTREPRISE

LE DISPOSITIF CYBERSÉCURITÉ

C'est quoi ?

Un accompagnement par du conseil (consultant expert) et des formations (intra/inter) pour déployer dans votre entreprise des compétences en protection des données informatiques.

3 Avantages

- Bénéficier de l'accompagnement d'un expert
- Appréhender les principales zones de risques de votre entreprise pour les surmonter
- Être accompagné dans la formalisation et la mise en oeuvre d'un plan d'actions
- Développer de nouvelles compétences en interne par la formation
- Libre choix de votre prestataire

5 Financement

- Financement à 100 % des coûts pédagogiques (au coût du marché).
- Prise en charge des salaires sur la base d'un forfait de 12 € par heure de formation.
- Engagements des actions jusqu'au 31/12/2021
- Réalisations en 2021 et 2022

6 Démarche

- ✍ • Contactez votre **conseiller Opco EP**

1 Bénéficiaires

Les entreprises de moins de 50 salariés relevant de l'Opco EP.

2 Contenu

Après analyse de votre besoin par votre conseiller Opco EP, vous êtes soit :

Accompagné par un expert de votre choix pour :

- Réaliser un état des lieux de votre situation
- Formaliser un plan d'action individuel
- Organiser la mise en œuvre des actions prioritaires
- Former vos collaborateurs

Accompagné par un Organisme de formation de votre choix pour :

- Former vos collaborateurs sur une thématique déjà identifiée
- Former un collaborateur qui deviendra un « Référent interne »